



DEL- 2022 - 058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 15**

OBJET :

**ADHESION RESEAUX
DES COMMUNES –
SITE INTERNET**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le mardi 13 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2022

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme CLÉRO V. a donnée pouvoir à M EVIN P.
Mme PASQUEREAU C. a donnée pouvoir à Mme BARON A.

SECRETARE : Mme JOLIVET C.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la signature du renouvellement de plateforme du site internet de Réseau des communes.

Ce contrat d'une durée de 2 ans fixe le montant de 1 584 € TTC pour 2 ans soit 792 €/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte** de renouveler le contrat avec le réseau des communes pour mise en place du site internet
- **Charge** M le Maire ou son adjoint à signer les documents nécessaires.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 16 SEP. 2022

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 16 SEP. 2022

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN